

Aurillac, le 4 novembre 2020

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 20.0278**

**Demandeur : FERRIERES Benoit**

**Date d'enregistrement de la demande : 20/10/2020**

**Date limite de candidature : 19/01/2021**

➔ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 19/02/2021.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-ANTOINE	10,57	Indivision CARRIERE	Section C 201j,201k,202,203,212,512,514, 515,517,519j,519k,
LEYNHAC	5,60	Indivision CARRIERE	Section D 80,81,85j,85k,
SAINT-ANTOINE	29,47	ROBERT Claude	Section C 48,50,66,67j,67k,89,148,151a,15 1b,151c,151d, 152,153a,153b,154,155,188,398, 401,421,424,456,511, 528,533,537,538,542,544,545a,5 45b,547,549,551,555a, 555b,559,560,562,575aj,575ak, 575b

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : [http://www.cantal.gouv.fr/](http://www.cantal.gouv.fr) dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière